Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 19/08/2022

LIDL rappelle Axoa de porc au piment d'Espelette



- Noms des modèles ou références concernés : **Axoa de porc au piment d'Espelette**
- Marque : **Sans marque**
- **GTIN 3482970002661 Lot Tous les lots Date de durabilité minimale 20/06/2026**
- Conditionnements : **bocal en verre de 600g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 04/07/2022 au 05/08/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **Certains supermarchés LIDL - Voir liste ci-jointe**
- Distributeurs : **LIDL**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Un autocontrôle a révélé un défaut de stabilité du produit**
- Risques encourus par le consommateur : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**
- Description complémentaire du risque : **Un défaut dans la fabrication ne garantit pas la sécurité totale du produit. La formation de germes dans les bocaux n'est pas à exclure, ce qui pourrait être un danger pour la santé des consommateurs.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
 Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 18 octobre 2022**

CONTACT

- Numéro de contact : **0800900343**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre